

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**Séance du **12 décembre 2011**

Délibération n° 2011-2636

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Pôle de compétitivité Imaginove - Attribution d'une subvention aux entreprises Coreexpert, Intellysurf et Kiniro pour le projet Quejant dans le cadre de l'appel à projets Serious game et nouveaux usages

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Rapporteur : Madame Dognin-Sauze**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 2 décembre 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 14 décembre 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, MM. Buna, Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bab-Hamed, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, MM. Bernard B., Bolliet, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévéque, Mme Levy, MM. Llung, Louis, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mmes Revel, Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Sangalli, Schuk, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yérémian.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Crédoz), MM. Daclin (pouvoir à M. Muet), Julien-Laferrière (pouvoir à M. Sturla), Mmes Bailly-Maitre (pouvoir à M. Réale), Bocquet (pouvoir à M. Quiniou), Bonniel-Chalier (pouvoir à Mme Vessiller), MM. Bousson (pouvoir à M. Grivel), Flaconnèche (pouvoir à M. Kabalo), Fleury (pouvoir à M. Pillon), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Le Bouhart (pouvoir à M. Balme), Lebuhotel (pouvoir à M. Serres), Longueval (pouvoir à M. Ferraro), Lyonnet (pouvoir à M. Suchet), Mme Pesson (pouvoir à M. Chabrier), MM. Pili (pouvoir à M. Lambert), Roche (pouvoir à M. David G.), Rudigoz, Thivillier (pouvoir à M. Millet), Turcas (pouvoir à M. Calvel), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Nissanian).

Absents non excusés : M. Guimet.

Séance publique du 12 décembre 2011

Délibération n° 2011-2636

commission principale : développement économique

objet : **Pôle de compétitivité Imaginove - Attribution d'une subvention aux entreprises Coreexpert, Intellysurf et Kiniro pour le projet Quejant dans le cadre de l'appel à projets Serious game et nouveaux usages**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 novembre 2011, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Soutenue pour la première fois en France en 2004, l'émergence du Serious game a été accompagnée par les partenaires publics nationaux et locaux du cluster Rhône-Alpes Imaginove.

Dès 2004, le cluster Imaginove a lancé l'événement Serious games sessions Europe (SGSE) en exclusivité européenne. Celui-ci se tient en fin d'année à Lyon, rebaptisé Serious game expo. L'édition 2010 a rassemblé 800 visiteurs et 30 exposants ; l'édition 2011 s'est tenue les 21 et 22 novembre 2011.

Le cluster a également permis le financement de projets d'innovation commerciale autour du Serious game et des nouveaux usages, accompagnés par le programme collectif de soutien à l'innovation commerciale Imaginove commercial.

En 2010, Imaginove a lancé un premier appel à projets collaboratifs Serious game et nouveaux usages avec le soutien de la Région Rhône-Alpes, de la Communauté urbaine de Lyon et des collectivités rhônalpines. Le succès de cette mobilisation autour du Serious game et des nouveaux usages a conforté Imaginove et la Communauté urbaine dans leur intention et les a incités à renouveler l'expérience en 2011.

L'appel à projets Serious game et nouveaux usages 2011

Ce deuxième appel à projets vise à soutenir des projets collaboratifs de R&D d'une durée de 2 ans maximum, impliquant au moins une entreprise associée à un laboratoire, un établissement d'enseignement supérieur ou un centre technique avec des budgets totaux compris entre 100 000 et 400 000 €.

Sur les 15 projets présentés, 8 ont été labellisés par le comité de sélection composé d'un chercheur, d'un enseignant, d'un représentant de l'ARDI numérique (Agence régionale du développement et de l'innovation en Rhône-Alpes), du pôle de compétitivité Imaginove, d'une société de valorisation ainsi que des partenaires publics financeurs (Communauté urbaine et Région Rhône-Alpes notamment).

Sur ces 8 projets, 3 concernent des entreprises implantées sur l'agglomération lyonnaise. Compte tenu de leur impact sur le territoire, il est proposé que le soutien de la Communauté urbaine se porte sur les 3 projets suivants : "Readplay" de la société La Cuisine aux images, "Quejant" des sociétés Coreexpert / Intellysurf / Kiniro et "Clicide" de la société GlobeVIP.

Le projet Quejant

Le projet Quejant est réalisé conjointement par l'entreprise Coreexpert (Lyon), Intellysurf (Lyon), Kiniro (Lyon) et le laboratoire de recherche LIRIS (Lyon). Il vise à développer un nouvel usage du Serious game dont l'objectif est de pouvoir identifier des comportements significatifs d'un joueur de Social game, en se basant sur l'analyse de son activité dans le jeu. Cela permet aux acteurs du "social gaming" de développer ou d'adapter des mécanismes de jeu au plus près des caractéristiques de leurs communautés (traçabilité de son parcours). Ainsi, après analyse et collecte de données en temps réel, il sera possible de prédire ses comportements futurs dans le jeu.

Financement

Le montant total du projet s'élève à 274 071 €. Au regard de l'intérêt du projet, il est proposé que la Communauté urbaine attribue une subvention de 88 380 € aux entreprises Coreexpert, Intellysurf et Kiniro aux côtés de la Région Rhône-Alpes qui intervient auprès de l'Université Claude Bernard Lyon 1 - LIRIS à hauteur de 77 671 €.

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
Coreexpert	113 400	Communauté urbaine de Lyon	88 380
Intellysurf	35 000	Région Rhône-Alpes	77 671
Kiniro	48 000	autofinancement Quejant	108 020
université Claude Bernard Lyon 1 - LIRIS	77 671		
Total	274 071	Total	274 071

Ce financement est attribué dans le respect du règlement Fonds de compétitivité des entreprises (FCE) n° 269/2007 ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention d'équipement d'un montant de 88 380 € au profit des entreprises Coreexpert (51 030 €), Intellysurf (15 750 €) et Kiniro (21 600 €) dans le cadre du projet Quejant, lauréat de l'appel à projets Serious game et nouveaux usages,

b) - les conventions à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et Coreexpert, Intellysurf et Kiniro, définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer lesdites conventions.

3° - La dépense totale correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme globale A1 - Garantir le dynamisme économique de la Communauté urbaine, individualisée sur l'opération n° 1554 le 11 mai 2009, pour la somme de 600 000 € en dépenses.

4° - La dépense d'investissement sera imputée sur les crédits à inscrire au budget principal - exercices 2012 et 2013 - compte 204 200 - fonction 90, selon l'échéancier suivant :

- 70 704 € en 2012,
- 17 676 € en 2013.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 14 décembre 2011.